LA DÉFENSE

DES VICTIMES DU FASCISME ET DE LA TERREUR BLANCHE

Bulletin hebdomadaire des Groupes d'Action contre la répression

DIRECTION :
55, rue du Fg-Montmartre, Paris-9e
Téléph. : Trudaine 77-41 / 77-42

On est prié de reproduire les articles et informations publiés ici.

28 décembre 1926

SOMMAIRE DU N° 28.

DANS UN GRAND MEETING, LA POPULATION PARISIENNE A FLÉTRI LE FASCISME

Pour ses débuts, le Comité de Défense des victimes du fascisme et de la terreur blanche avait organisé, le mercredi 22 décembre, un grand meeting à Paris, contre le fascisme italien.

Malgré le boycottage des propriétaires de grandes salles, du préfet de la Seine, refusant les gymnases de la Ville de Paris, du ministre de l'Instruction publique, opposant une fin de non-recevoir à la demande de location du Trocadéro, le meeting obtint un franc succès.

La grande salle de la Maison des Syndicats était archi-comble, les travées et les escaliers étaient obstrués par la foule, où l'on remarquait, unis dans le même élan de protestation, des travailleurs français et italiens. On pouvait évaluer l'auditoire à 5.000 personnes.

L'éminent écrivain Panaït Istrati présidait, assisté de Me Foissin, avocat à la Cour, et de M. Guy de La Batut, homme de lettres. Plusieurs orateurs prirent la parole, notamment les citoyens Cordier, du S. R. I. ; Berthon, député de Paris, deux orateurs italiens, dont l'un au nom des comités prolétariens antifascistes, et le citoyen Dosphilippon au nom de l'Association républicaine des Anciens combattants. Il a été donné lecture d'une lettre d'excuses et de sympathie de Vaillant-Couturier. Le meeting se termina par le vote à l'unanimité de l'ordre du jour suivant :

« Les citoyens de Paris réunis le 22 décembre au nombre de 5.000 dans la grande salle de la Maison des Syndicats, sous la présidence du grand écrivain Panaït Istrati, après avoir entendu les orateurs, protestent contre les crimes et les violences du fascisme italien et de son chef Mussolini ; affirment leur solidarité effective avec les victimes de ces violences et de ces crimes ; s'engagent à mener une lutte énergique contre le fascisme ; assurent les prolétaires italiens qu'ils ne se laisseront jamais abuser par les provocations militaristes des gouvernements de France et d'Italie et qu'à la guerre impérialiste qui vient, ils opposeront la force coordonnée de tous les travailleurs. »

ITALIE

UNE LETTRE DE L'ITALIE OPPRIMÉE

(De notre correspondant particulier.)

Un de nos amis nous écrit de Rome, à la date du 18 courant :

« Vous me demandez des nouvelles précises et nombreuses sur les événements sanglants qui ont marqué les journées de terreur qui suivirent l'attentat contre Mussolini à Bologne. Tout d'abord, je tiens à vous faire savoir que, contrairement à ce qu'on croit - paraît-il - à l'étranger, ce n'est pas seulement au cours des deux ou trois premiers jours de novembre que les hordes fascistes déchaînées ont tué, pillé, incendié et volé. La terreur fasciste a continué durant quelques semaines, et même à l'heure où je vous écris, elle n'est pas terminée. Certes, les quelques jours qui ont suivi les événements de Bologne ont atteint le plus haut point de la terreur fasciste, marquée de tous les crimes et des méfaits propres à la terreur blanche.

« On ne peut pas dresser un bilan exact et complet des journées de meurtre et de pillage de novembre, car la suppression de toute la presse non fasciste, l'atmosphère de terreur existant encore dans ce pays, l'espionnage systématique de tout citoyen « suspect », empêchent de concentrer tous les faits qu'on connaît dans chaque région, ville ou bourgade, d'enquêter pour connaître les crimes et toutes les horreurs commises, afin de pouvoir, d'une façon complète et exacte, donner un tableau précis sur les événements qui ont ensanglanté et terrorisé l'Italie.

« Les mêmes fascistes se vantent d'avoir saccagé et détruit plus de deux cent maisons et bureaux à Milan, quelques centaines à Rome, Naples, Gênes et ailleurs. Il est fort probable que le chiffre exact soit supérieur à celui qu'ils avouent.

« Ce qui reste encore mystérieux est le nombre d'assassinats commis par les bandes en chemises noires. Des amis venant de l'Italie du Nord me disent que de nombreuses familles ne savent pas encore quel est le sort de quelques-uns des leurs qui ont « disparu ». Dans cette ville, des familles ouvrières surtout, pleurent leurs « disparus » en les croyant sûrement morts.

« Au cours du mois de novembre, plus de 70.000 citoyens de toutes les

catégories sociales ont été arrêtés. Un grand nombre sont encore sous les verrous.

« Tous les députés communistes ont été condamnés à cinq ans de « domicilio coatto », de même que les éléments les plus connus du mouvement communiste. D'autres députés, organisateurs ou journalistes de l'opposition démocratique, « populaire » (catholiques de gauche) et socialiste modérée ont subi le même sort. Les informations officielles fascistes donnent le chiffre de 522 citoyens condamnés au « domicile forcé ». Mais le gouvernement ne donne pas la liste de tous les citoyens qui ont été frappés de cette condamnation. On est donc forcé de croire que ce chiffre aussi n'est pas exact. Dans la capitale court le bruit qu'un certain nombre de personnes assassinées sont considérées comme condamnées « simplement » au domicile forcé.

« On dirait que nous vivons dans un pays en état de guerre. En réalité, il s'agit d'état de guerre civile, sans lequel le fascisme ne pourrait vivre longtemps. A Rome, de même qu'à Milan, Turin, Gênes, Florence et les autres grandes villes, à partir du soir, les rues sont sillonnées par des patrouilles de miliciens et carabiniers, qui arrêtent tous les passants sans distinction, en leur faisant lever les mains en l'air pour les fouiller. Tous les jours, des centaines d'arrestations ont lieu, maintenues pendant quelques jours seulement quand il s'agit de paisibles citoyens. Ce régime policier irrite même ceux qui se maintiennent en dehors des compétitions politiques. Les brimades se multiplient dans les cafés, restaurants ou dans les tramways. On se garde bien de parler du fascisme, car on sait que le moindre mot irrévérencieux envers quelques personnes du fascisme ou le régime, peut vous conduire dans le meilleur des cas, pendant quelques mois en prison.

« C'est ainsi que des ménagères osant protester au marché, en raison de la mauvaise qualité et de la cherté des prix, sont emmenées au poste de police, brimées, insultées, et parfois écrouées en prison pour « offenses » au « Duce » ou au fascisme.

« Cette atmosphère de terreur et de peur plane sur toute l'Italie. Les conditions économiques, qui, vis-à-vis des classes travailleuses et moyennes, deviennent de plus en plus graves, poussent la population italienne vers l'antifascisme. En Italie se manifeste, sous le régime fasciste, le même phénomène que durant les périodes de guerre. La population, par peur de la prison, des bastonnades et des brimades de toutes sortes, n'ose pas protester ouvertement. Mais le mécontentement prend de plus en plus d'ampleur, il « polarise » les masses populaires contre le fascisme, lesquelles n'attendent que le moment opportun pour se manifester, comme pendant la guerre.

« Le fascisme en Italie fait vivre la population dans un continuel état de guerre, la réduit à des conditions économiques très misérables, en la brimant de toutes manières. Ces faits remuent sourdement, même les couches les plus profondes de la population travailleuse, en les obligeant, poussées par les conditions économiques, à se jeter dans la lutte politique contre le fascisme, au premier symptôme du krach du régime.

« C'est cela que le fascisme craint, d'où son aveugle politique d'oppression de plus en plus forte au peuple italien. Les centaines de déportés (le « domicile forcé » ou « cantonnement » n'est pas autre chose) lui servent comme otages. En cas de soulèvement, ou de nouvel attentat, ils seraient tous massacrés. D'ailleurs, les fascistes du rang ou de la milice ne cachent pas cette idée qui reflète sans doute la pensée du gouvernement.

« Malgré tout, nous en sommes sûrs, le fascisme, déchiré comme il l'est par ses contradictions internes, s'effondrera dans la même boue où il s'est constitué. Par ses méthodes, le fascisme prépare les armes qui le feront disparaître à jamais. »

LES DÉPORTÉS

L'ex-député communiste Guido Picelli fut arrêté à la suite des faits de Bologne. Depuis, on n'avait plus aucune nouvelle sur son sort.

On apprend maintenant qu'il a été déporté à Lampedouse, où il devra subir une peine de cinq ans de domicile forcé.

De même, l'organisateur Umberto Pagani, républicain, a été envoyé en Sicile, où il devra rester pendant cinq ans.

Les ex-députés « populaires » (catholiques libéraux), MM. Tupini, Uberti et Braschi, eux aussi, ont été envoyés à domicile forcé.

M. Bonelli, communiste, recherché par la police pour être déporté, a été arrêté à la gare de Padoue. Il devra faire cinq ans de domicile forcé.

Les socialistes-maximalistes, MM. Schiavello, Vernocchi, Fiorio, Scalarini, Ulivelli ; les communistes, MM. Riboldi, Repossi, Fortichiari, Maffi et Damen ; le socialiste-démocrate Ghezzi et le démocrate Momigliono ont été condamnés à cinq ans de résidence forcée. A Rome, ont été décrétées soixante-dix déportations, mais on ne connaît pas les noms.

M. TURATI SE RÉFUGIE EN FRANCE

M. Turati, leader du parti socialiste unitaire (réformiste) d'Italie, vient de débarquer à Paris, où il compte rester quelque temps.

De nombreux journalistes se sont empressés de l'interviewer.

Au rédacteur de « L'Œuvre », il a déclaré, entre autres :

« J'avais, dans le couloir de ma maison, des policiers en permanence. Quand je sortais, je devais en accepter un dans la voiture où je montais. Je leur ai dit souvent : « Si je suis coupable à vos yeux, il faut me mettre en prison, sinon il faut me laisser libre. » Finalement, je me suis senti étouffer, je ne pouvais plus vivre ainsi. C'est pour cela que je suis parti. »

Le vieux lutteur social-démocrate a dû ainsi quitter l'Italie, où même les socialistes modérés, les libéraux et les démocrates, en général tous les non-fascistes, sont soumis au régime de censure le plus rigoureux.

UNE RAFLE DE COMMUNISTES A FLORENCE

La police de Florence a opéré quatorze arrestations de communistes, dont deux femmes. Dans les pays limitrophes, d'autres arrestations de communistes ont eu lieu.

Dans cette circonstance, l'ex-député communiste Damen a été arrêté.

Le Gouvernement fasciste, après la vague de terreur de novembre, arrête et envoie au domicile forcé des centaines de citoyens, croyant ainsi supprimer l'esprit de révolte qui couve dans les couches profondes de la population italienne.

UNE NOUVELLE ARRESTATION

L'ex-député Gonzales a été arrêté. On l'accuse d'avoir favorisé la fuite du leader social-démocrate d'Italie, M. Turati.

LE FASCISME ITALIEN HUÉ A LONDRES

A Londres, dans le vaste local de l' « Albert Hall » a eu lieu un grand meeting contre la guerre, devant plus de 8.000 personnes.

M. Brockway, au cours de son discours, a montré le danger de guerre représenté par le fascisme italien. Quand il eut prononcé le nom de Mussolini, une huée générale s'éleva.

UNE PROTESTATION DES INTELLECTUELS CONTRE LA TERREUR DE MUSSOLINI

« Les intellectuels et artistes, soussignés, protestent de la façon la plus énergique contre les violences inouïes et les persécutions perpétrées par suite des simulacres de tentatives d'attentat dont toute la population non fasciste est devenue la victime.

« Ils exigent une enquête immédiate, publique et impartiale sur l'affaire Garibaldi et le dernier attentat ainsi que le rétablissement de la liberté absolue de presse et d'opinions pour tous les citoyens italiens.

« Pleins d'indignation et de dégoût, ils prennent connaissance des nombreuses arrestations, déportations et violations et considèrent que l'impérialisme fasciste menace terriblement la paix mondiale.

« Albert Fournier, député ; Henri Guilbeaux, journaliste ; Henri Barbusse, écrivain ; Madeleine Marx, écrivain ; Georges Pioch, écrivain ; Léon Vernochet, président de l'Internationale de l'Enseignement (France).

« Gérard, avocat ; Marteaux, député ; A. Vercruyce, secrétaire syndical (Belgique).

« Mme Hélène Ankersmit, écrivain ; Henriette Roland-Holst, écrivain ; Joh. Sternheim, artiste ; John Kruyt, écrivain ; Edo Fimmen, secrétaire de la Fédération Internationale des Transports ; Peter Ahna, peintre ; Dr H. Koch, médecin (Hollande).

« S. O. Davies, président des Mineurs de la Galles du Sud ; Alexandre

Gossip, secrétaire général des ouvriers du bois d'Angleterre ; S. Saklatvala, membre du Parlement ; Tom Man, de la Fédération des Constructeurs de machines ; Hélène Crawford, écrivain (Angleterre).

« A. Freudenthal, écrivain ; Ture Nerman, écrivain (Suède).

« Mme Dr Adler, écrivain ; Dr Eugen Schonhoff, avocat ; Dr Frîschauf, médecin ; Dr Lukasz, médecin (Vienne).

« Nedely, professeur d'université ; Mme Landowa-Stychowa, député au Parlement ; Dr phil. Bartosch, écrivain ; Dr J.-U. Bartoschek, avocat ; B. Benesowa, écrivain ; Hélène Malirowa, écrivain ; Jean Skela, juge (Tchécoslovaquie).

« Catherine von Oheimb, écrivain, Berlin ; Prof. Dr Karl Grünberg, Francfort-sur-Mein ; Dr A. Gorland, prof. Université, Hambourg ; Julieux Hart, écrivain, Berlin ; M. von Schonaich-Rheinsfelde ; Gertrud Eysold, actrice, Berlin ; Edouard Fuchs, historien, Berlin ; Kathe Kollwitz, peintre ; A. Bleier, pasteur, Berlin ; O. Lehmann-Rüssbüldt, secrétaire de la Ligue des Droits de l'Homme ; Dr Rudolph Laun, professeur à l'Université de Hambourg ; Prof. Paul Ostreich, Berlin ; L. Quidde, professeur, Berlin ; Alfonse Paquet, écrivain, Francfort-sur-Mein ; Dr Kurt Rosenfeld, avocat ; Prof. Renscheid ; Regina Ruben, écrivain ; Mme Dr Hélène Stocker, écrivain, Berlin ; avocat Dr Siegfried Weinberg, membre du Landtag prussien ; Dr Arthur Wolff, avocat, Düsseldorf ; Prof. Heinrich Zille, peintre, Berlin ; Wieland Herzfelde, éditeur, Berlin ; Dr Josepn Herzfeld, avocat et notaire, Berlin ; Dr Kurt Kersten, écrivain, Berlin ; Egon Erwin Kisch, écrivain, Berlin ; George Davidson, écrivain ; Karl Emonts, rédacteur ; Mme Freund-Hoppe, de la Ligue internationale des Femmes ; Dr Hans Serelmann, médecin ; Dr Franz Weidemann, médecin ; Dr Richan Fabian, médecin ; Dr Mina Flake, médecin ; Dr Boenheim, médecin ; Rudolf Bellin, peintre ; H. Abeking, peintre ; Dr Aufrecht, écrivain ; Dr Fritz Auslander, conseiller ; Dr Alfred Gellhorn, ingénieur ; Franz Lehnhoff, écrivain ; John Heartiflied, peintre; Dr N. Boykikeff, écrivain, Berlin ; Hellmut Drechsler, Fédération de la Jeunesse libre socialiste ; Ernest Friedrich, écrivain ; Erwin Berger, libraire ; Bertha Lask, écrivain ; Johannes R. Becher, poète ; Otto Gabel, conseiller, Berlin ; Dr Klepper, médecin, Hambourg ; Dr Adolf Levenstein, écrivain ; Dr Fréd. Maase, avocat, Düsseldorf ; Menz, conseiller ; Henry Meyer, directeur de banque, Berlin ; Hermynia Zur Mühlen, écrivain, Francfort-sur-Mein ; Oscar Oehme, peintre; Erwin Piscator, régisseur, Berlin ; Arthur Segal, peintre; Otto Moller, peintre; George Tappert, peintre ; Dr Erich Schottlander, médecin ; Dr Rudolph Schollenbruch, médecin, Münich ; Dr L. Klauber, médecin, Berlin ; Schürmann-Horster, artiste, Düsseldorf ; Ines Wetzel, peintre ; Erich Weinert, écrivain, Berlin ; Adolph Wolff, éditeur, Leipzig ; Karl Siemsen ; Dr Hell, avocat, Düsseldorf ; Dr Max Hodann, médecin de la ville de Berlin ; Erich Baron, écrivain, Berlin ; avocat Dr Hortsmann ; avocat Gerhard Obuch, Düsseldorf ; Jupp Hussels, peintre ; Mathias Bartz, peintre ; Hermann Niehaus, peintre, Düsseldorf ; Dr médecin Arnold Wilmer, Düsseldorf ; Dr Ernest Behne, écrivain ; Georges Gross, peintre ; Ernest Toller, écrivain ; Jugo Doblin, acteur ; Rosebery d'Arguto, compositeur ; Bruno W. Reimann, écrivain ; Dr W. Wladigeroff-Brombol ; Meta Kraus-Fessel ; Ernest Torgler, membre du Reichstag ; Willi Münzenberg, membre du Reichstag ; Dr Helm, avocat à Dresde,; Dr Kurt Hiller, Berlin ; Dr Kurt Schumann, rédacteur, Dresde ; Emil comte de Wedel, ingénieur diplômé, conseiller à Dresde ; Otto Griebel, peintre, Dresde ; Martin Schuster, peintre ; Sieracks, conseiller ; Marx Kosler, instituteur ; Dora Lippold, institutrice ; Fred. Doring ; Gertrud Beyer, institutrice ; Walter Nagel, instituteur ; Dr Willi Grohmann ; Dr Weiland, président du Ve département du Tribunal de première instance ; Dr Otto Popitz, conseiller au ministère ; Dr Schminke, médecin à Dresde (Allemagne). »

ESPAGNE

UNE INTERVIEW DE Me TORRÈS SUR L'AFFAIRE CATALANE

Un de nos rédacteurs a interviewé Me Torrès qui prendra la défense des catalanistes lors du procès concernant l'affaire catalane. L'éminent avocat a accepté de bon gré, pour les lecteurs de « La Défense des Victimes du fascisme », d'exposer à larges traits les questions essentielles de l'affaire catalane.

- Maître, pourriez-vous me dire quelque chose sur le colonel Macia?

- Le colonel Macia, âgé de soixante-sept ans, est un ancien colonel de l'armée espagnole, d'une noblesse d'âme extraordinaire, il est le chef du parti séparatiste catalan. Il a été député aux « Cortes » (le parlement d'Espagne) et il a prononcé à la tribune des discours soutenant ouvertement la cause catalane.

– Dans quelle situation se trouve donc la Catalogne vis-à-vis de l'Espagne?

– La Catalogne représente, économiquement et politiquement, une civilisation plus élevée que le reste de l'Espagne, à part la Biscaye. La Catalogne est opprimée par la Castille.

« On peut rapprocher la situation de la Catalogne avec celle de l'Irlande jadis, tout en tenant compte des différences des deux civilisations.

« Mais ce qu'il y a de certain, c'est que la Catalogne qui souffre de l'oppression de la Castille, sous plusieurs formes, économique, politique et nationale, est incontestablement à un niveau de beaucoup supérieur à celui de la Castille.

« L'honnêteté du colonel Macia est hors de cause. En Catalogne, il est aimé par toute la population sincère ; par les syndicalistes qui rendent hommage à son courage et à ses conceptions très libérales et humanitaires ; les communistes, eux aussi, estiment et respectent la noble figure de Macia.

« Cet attachement au chef catalaniste est d'autant plus grand que la population catalane a été brimée par M. Cambo – homme qui s'est rallié aux oppresseurs, contre la Catalogne libre – et qu'elle a été trompée grossièrement par M. Lerroux, chef du parti radical, qui, derrière ses discours démagogiques, a montré sa véritable mission d'agent de l'Espagne. »

– Quelle est votre pensée sur l'expédition catalane?

– Malgré son apparence aventureuse, avec son attirail romantique, l'expédition du colonel Macia a provoqué en Catalogne une forte émotion. L'expédition avait une valeur de propagande formidable.

– Que sera donc le procès catalaniste?

– Le procès sera à la fois celui de l'Espagne réactionnaire, monarchique et cléricale, et le procès du fascisme. A ce titre, le procès du colonel Macia intéressera tout le monde du travail.

C'est aux organisations politiques et économiques du prolétariat de se ranger aux côtés des opprimés catalans.

POLOGNE

DES ACTES DE SAUVAGERIE

Le journal « New Folkxajtung » du 9 décembre publie la lettre suivante qui éclaire les causes de la grève de la faim à la prison de Lukiszki :

« Lettre ouverte au Procureur du tribunal de Wilno :

« Le samedi 4 décembre, à 10 heures du soir, s'est terminé à la Cour d'appel le procès de plus de trente jeunes gens accusés d'adhérer aux Jeunesses communistes. Mais, au lieu de les transférer directement à la prison, la police les a fait partir par deux. Nous savions ce qui allait se passer. Brusquement, se sont élevés des cris terribles. Nous avons compris : on mettait nos camarades aux fers. Les cris ont duré un certain temps. Ensuite, les policiers sont revenus pour reconduire les accusés restants. Nous avons refusé catégoriqueemnt de sortir de notre propre volonté. Le brigadier nous donna sa « parole d'honneur » qu'on ne nous enchaînerait pas. Nous l'avons cru : moi et Baniavuta Epstein, nous sommes partis.

« A la sortie, « l'homme d'honneur » a disparu et six policiers se sont rués sur nous et nous ont mis aux fers. On nous a enchaînés ensemble. Nous refusions de partir. Les policiers nous ont traînés dans la rue et nous ont battus. On nous a jetés dans un traîneau où se sont placés des agents de police. Nous étions couchés au fond et les policiers (qui étaient ivres) nous ont frappés sur la tête et au visage, nous ont arraché les cheveux et serrés à la gorge. Les coups étaient tellement violents que nous sommes restés presque sans connaissance. Mon voisin, un tuberculeux, eut une hémorragie pulmonaire.

« Les tortures ont duré pendant tout le parcours. Nous sommes arrivés à la prison blessés et ensanglantés. Un sanitaire a prodigué à quelques blessés des soins médicaux. A la prison, nous avons appris que nos camarades furent aussi cruellement battus.

« Je communique ces faits à M. le Procureur par cette voie, en prenant l'entière responsabilité de ces divulgations comme je suis entièrement responsable de mes convictions. Nous n'avons pu constater l'identité des policiers qui nous ont battus. Je ne me rappelle que de deux numéros : 663 et 657. Les traces des tortures sont encore visibles sur nos camarades Piukus, Eljarz, Zdimski. »

LA GRÈVE DE LA FAIM EST TERMINÉE

Le journal « Robotnik » du 12 décembre écrit : « Hier s'est terminée la grève de la faim à la prison de Lukiszki. L'agence A. W. annonce que la grève de la faim fut brisée à la suite de la menace de l'administration pénitentiaire disant qu'elle transférerait les prisonniers les plus irréductibles dans les prisons en Posnanie. »

Dans le même numéro, nous trouvons la communication suivante : « Hier matin sont arrivés à Wilno les députés anglais du Labour Party, Shephard et Berket qui séjournent en Pologne. Ils ont reçu la permission du ministre de la Justice de visiter plusieurs prisons dont celles de Lukiszki et de Stefanski. »

LA POLICE EST SACRÉE !

Le journal « Robotnik » du 11 décembre écrit :

« En son temps, les députés de la fraction communiste ont interpellé à la Diète au sujet de Hermann Knoll qui fut battu dans les commissariats de police de Lwow. Knoll fut mêlé à l'affaire de Botwin et condamné par le tribunal à dix-huit mois de prison d'où il est déjà sorti. A la suite de cette interpellation fut commencée l'instruction, mais les fonctionnaires de la police accusés par Knoll ont nié l'avoir battu et l'instruction s'est terminée par un non-lieu. Le procureur a alors intenté à Knoll un procès pour diffamations. Le tribunal a condamné Knoll à six mois de prison. »

UN ÉCHO DES EXPLOITS DE LA POLICE A STAROBEREZOWO

Le « Robotnik » du 11 décembre publie :

« Le gouvernement ne s'est pas prononcé au sujet de la réunion de l'Association Blanc-ruthène-Kromada dispersée à Staroberezowo. Le député Ballin a montré au cours de son discours deux habits ensanglantés et plusieurs photographies. Le devoir du Gouvernement était de prendre immédiatement la parole et d'assurer la Chambre qu'il mènera une instruction sévère. Mais M. Bartel, le vice-président du Conseil, a écouté avec calme les graves accusations et c'est le président de la Diète Rataj qui a suppléé à la carence des représentants du gouvernement, en renvoyant la résolution à la Commission administrative et en demandant au président de la Commission de discuter la question à la prochaine réunion. »

LA RÉPRESSION CONTRE LES MINORITÉS NATIONALES

Le « Robotnik » du 16 décembre écrit :

« Dans un délai très proche auront lieu aux confins Est une nouvelle série de procès politiques.

« Pour le 10 janvier 1927 est fixé le procès des 31 accusés d'adhésion au Parti communiste à Bzresc-s.-Boug. On a transmis l'acte d'accusation aux 63 accusés d'adhésion au Parti communiste de l'Ukraine occidentale à Luck. On a transmis l'acte d'accusation aux 70 participants de la démonstration des chômeurs qui a eu lieu le 31 mars de cette année à Stryj et qui s'est terminée par l'assassinat par la police de 11 ouvriers et par une dizaine d'autres victimes. »

UNE SÉRIE DE CONDAMNATIONS

Le journal « Glos Prawdy » du 16 décembre écrit :

« Devant le tribunal de Siedlce s'est terminé hier le procès du Comité central communiste. Trois accusés furent condamnés à quatre ans de prison, trois à deux ans, les neuf autres furent acquittés. »

POUR LES PRISONNIERS DE LUKISZKI

Le journal « Glos Prawdy » du 17 décembre écrit : « La délégation du Comité central de syndicats s'est adressée au procureur du tribunal en présentant un mémorial au sujet des derniers événements à la prison de Lukiszki. Ce mémorial des syndicats appuie les protestations des prisonniers. Le procureur a répondu que l'application des revendications contenues dans le mémorial était impossible. »

« LIBERTÉ DE CONSCIENCE »

Le journal « Glos Prawdy » du 16 décembre écrit :

« Nous nous trouvons devant un fait qui nous ramène vraiment aux temps ténébreux du moyen âge. Devant le tribunal de Bydgoszcz est comparu le prêtre de l'église nationale Zawadzki, inculpé de : 1° se servir contre la loi des titres « prêtre », « paroisse ». « église », etc. ; 2° port illégal des habits liturgiques ; 3° établissement illégal des certificats de naissance et accomplissement de l'acte du baptême sacré ; 4° donner la sainte communion à ses adhérents - ce qui est une profanation ; 5° blasphèmes publics contre l'Ecriture sainte ; 6° diffamations publiques à l'adresse des prêtres romain-catholiques.

Les coinculpés de Zawadzki étaient deux fondateurs connus de la secte de l'église nationale à Bydgoszcz - et notamment MM. Josef Fac et Jan Gac qui, établissant les actes de mariage et de baptême et percevant des impôts au profit de l'association, encourent la responsabilité prévue par les articles 132, 166, 43 et 73 du Code pénal.

Comme nous le voyons, l'accusation ne comprend que les actes concernant les célébrations religieuses, les cultes et absolument rien d'autre.
L'affaire s'est déroulée devant le tribunal à Bydgoszcz présidé par le juge Radlowski. Comme avocat général s'est présenté M. le Procureur Metelski, et comme expert l'abbé Skonieczny. Après délibération, le tribunal a proclamé Zawadzki coupable des délits prévus par les articles 132 et 166 du Code pénal et l'a condamné à deux mois de prison ou à 1.200 zlotys d'amende.

C'est une condamnation vraiment bizarre établie non sur la loi constitutionnelle, mais sur les notions d'hérésie. C'est une condamnation qui porte dommage à la Pologne devant le monde civilisé : c'est une monstruosité énorme. Les lois polonaises n'ont pas assez clairement formulé les principes de la liberté de conscience. Il faut les préciser et le plus tôt possible.

LE PROCÈS DES 151 A WLODZIMIERZ EN WOLHYNIE

Le procès des 151 à Wlodzimierz continue. Dans la salle du tribunal se trouvent des députés ouvriers et paysans, et les représentants de la presse du pays et étrangère.

On a interrogé les accusés et une partie des témoins à charge. Au cours du procès, il est devenu évident que tout le procès est basé sur la provocation. Par exemple, il fut démontré par les accusés que le confident de la police de Wlodzimierz Fkaczuk, le principal témoin de l'accusation, allait en compagnie d'un autre confident à travers les villages, déguisé en mendiant, et distribuait des tracts préconisant la révolte armée.

Tous les accusés déclarent qu'on les a contraints, par des tortures, à déposer faussement. L'inculpé Osiuki dit qu'il fut battu par l'inspecteur de la police politique Zaremba, ce que savait bien le procureur. Quand Osiuski l'a communiqué personnellement le lendemain au procureur, celui-ci n'a rien changé. La porte ne s'était pas encore refermée derrière lui que Zaremba a de nouveau recommencé ses fonctions de bourreau. Il est impossible que le procureur n'ait pas entendu les cris du torturé. Zaremba lui a dit : « On fera avec toi ce qu'on a fait avec Bessarabowa ».

L'inculpé Dolinski fut interrogé de la façon suivante : le fonctionnaire de la police politique Tkaczuk, un des principaux témoins de l'accusation, lui a demandé de signer un procès-verbal inventé par la police. Quand il a refusé, Tkazek a commencé à le battre. Dvlinski fut lié et on l'a battu sur la plante des pieds. Il porte encore aujourd'hui les traces des plaies. L'inculpé Deussuik déclare avoir été torturé de la même façon.

L'accusé Biernacki dit qu'au poste de la police, à Lakacza, il fut battu par le confident de la police Kaszuk, qui est aussi le témoin de l'accusation. Le même Kaszuk l'a battu de nouveau à Wlodzmiers en « présence du procureur Struminski ». Mais ce n'était pas assez pour la police. On a appliqué des tortures du moyen âge : on lui a placé dans les mains des cartouches ; on les a serrées dans un étau jusqu'à ce que le sang jaillisse sous les ongles. Le torturé s'est évanoui plusieurs fois de douleur et a enfin signé les déclarations qu'on lui demandait.

L'inculpé Bastrak fut battu quatre jours si cruellement qu'il avait d'abondantes hémorragies.

L'accusé Hojrach fut battu par Kaszuk en présence du juge du tribunal et de son secrétaire.

L'accusé Poliszezuk ne voulait pas signer le faux procès-verbal. Il a signé quand Kaszuk lui a massacré les doigts entre les battants de la porte.

Le procès est dirigé au plus haut degré avec parti-pris. On ne voulait pas permettre aux accusés de faire leurs déclarations au sujet des aveux arrachés par les tortures. C'est la protestation énergique de tous les accusés qui a obligé le tribunal d'admettre ces dépositions. Le procureur ne voulait pas admettre la déposition sur les tortures de l'accusé Iwaszuk. Celui-ci s'est écrié avec indignation : « Pendant l'instruction j'étais obligé de déposer comme le voulait la police, car on m'a battu. Pourquoi ce tribunal, si on ne peut pas tout dire? On m'a battu en votre présence, monsieur le Procureur (s'adressant au procureur Chodecki) et vous n'avez point réagi. J'ai déposé immédiatement entre vos mains une plainte contre la contrainte de déposer et les tortures certifiées par un médecin. Qu'est-ce que vous avez fait de ce certificat médical? Pourquoi ne se trouvait-il pas dans le dossier judiciaire? Au tribunal, se trouvent les mêmes bourreaux que dans la police ».

Cette accusation fit sensation. Le tribunal a déclaré que Iwaszuk serait exclu de la salle et que son procès aurait lieu sans sa présence. Tous les accusés ont protesté avec indignation. Ils ont décidé de ne pas comparaître devant le tribunal. La chanson révolutionnaire s'éleva : « Vous, bourreaux ivres de rage ».

Le tribunal a fui. Le procureur a ordonné de faire sortir les accusés. L'avocat Duracz protesta. Le tribunal s'est adressé à l'avocat Duracz avec la proposition suivante: «Le tribunal va retirer sa résolution envers Iwaszuk, mais les accusés s'engagent à ne pas manifester dans la salle. Le procès continue. »

Parmi les témoins de l'accusation se trouvent trois catégories : les « personnalités » de la police politique en Ukraine, comme par exemple Zaremba, les fonctionnaires auxiliaires de la police, les confidents et les paysans ukrainiens.

Les dépositions de la police sont caractérisées par une « précision extraordinaire ». Ils se rappellent les plus petits détails d'il y a deux ans. Les fonctionnaires auxiliaires sont fortement embarrassés par les questions de la défense et se confondent dans des aveux contradictoires. Les « personnalités », mises au pied du mur, avouent avoir des renseignements uniquement de la main des confidents.

Aux dépositions des paysans, nous avons toujours la même histoire : les témoins ne connaissent pas la langue polonaise, plusieurs sont illettrés. Ils ont signé ce que le juge d'instruction leur a soumis. Les témoins furent battus à la défensive ou terrorisés. Le témoin à charge Barczuk dit qu'on lui a fait déposer qu'il assistait à une réunion chez Nakonieczny où il aurait vu l'accusé Krajz qui l'a reconnu à la confrontation. Le procès-verbal fut signé par le témoin, car on l'a battu au commissariat de police et, avant la signature, il a vu Denisnik évanoui à la suite des tortures. Il a signé, car il avait peur d'être torturé. L'accusé Krajc déclare qu'il ne fut jamais confronté avec le témoin Barczuk. Celui-ci le confirme.

La terreur exercée contre les accusés et les témoins pendant l'instruction continue pendant tout le procès. Entre la défense et les accusés se trouve un barrage de police, ce qui rend impossible la communication entre eux. Les témoins qui ne répètent pas les dépositions qu'on leur a arrachées sont immédiatement arrêtés par l'ordre du procureur. On a déjà arrêté de cette façon quatre témoins.

Les avocats de la défense, après un conseil qu'ils ont tenu, se sont décidés à résigner leur défense à cause de la terreur qui s'exerce dans la salle du tribunal et la partialité du tribunal.

LA MANIFESTATION DEVANT LA PRISON LUKISZKI

Le samedi 11 décembre a eu lieu à Wilno une manifestation de protestation contre le verdict du procès des 94 jeunes gens et en faveur des prisonniers politiques qui faisaient la grève de la faim dans la prison de Lukiszki. Dans la rue Portowa se sont rassemblés 400 manifestants. Le cortège s'est rendu aux portes de la prison Lukiszki où le député Holowacz a harangué la foule. De forts détachements de la police, arrivés en toute hâte, ont réussi à disperser les manifestants, en arrêtant 19 personnes.

DE L'AVANCEMENT POUR LES BOURREAUX

Le journal « Rzeczpospolita » du 14 novembre écrit :

« Le préfet de Wilno, M. Raczkiewicz, a eu une longue conférence avec le procureur au sujet des événements qui se sont déroulés devant la prison de Lukiszki, pendant la visite des députés anglais. A l'issue de la conférence, le préfet et le procureur ont décidé de punir les agents de police qui ont pris la garde devant la prison et qui, par leur attitude lâche et par le non-emploi de leurs armes ont favorisé la manifestation.

La garde qui a étouffé les événements à l'intérieur de la prison et quelques agents de police les plus courageux seront présentés à l'avancement. »

DES PRISONNIÈRES POLITIQUES SONT AU « DROIT COMMUN »

A la prison des femmes « Serbja », à Varsovie, se trouvent dans les cellules des prisonnières de droit commun, Karola Rodlich condamnée pour la manifestation du 1er mai à Nowy Dwor. Dans l'acte d'accusation d'après lequel fut condamné Rodlich, s'est trouvé un article incriminant un délit de droit commun (résistance à l'autorité). C'est pour cela qu'elle fut envoyée à la prison Serbja comme criminelle de droit commun, avec privation des vêtements personnels et de toute communication avec les prisonniers politiques, etc.

UNE BELLE MANIFESTATION A KIELCE

A la suite de la grève de la faim, quatre prisonniers politiques, Skoworouski, Szkulak, Piolzas et Rajca furent emmenés de Kielce. Une grande foule les a accompagnés à la gare. Les policiers voulaient mettre aux fers les prisonniers, mais leurs protestations et l'attitude menaçante de la foule les a empêchés de le faire. Les assistants ont salué avec enthousiasme les prisonniers qui partaient.

LE PROCÈS DE SIEDLCE

Le journal « Folkszeitung » du 13 novembre écrit :

« Jeudi, vendredi et samedi avait lieu un grand procès politique pour agitation communiste. Devant le tribunal ont été amenées 18 personnes ; 3 sont mortes en prison et une a fui. La défense fut assurée par des avocats connus: le député Siberman, Honigwil, Frenkiel, etc. On a entendu 36 témoins, en majorité des agents de la police politique et 2 détenus de Siemiatycz. Le tribunal est cerné par la police et les soldats.

« L'accusée Szumak relate des faits terribles de tortures qu'elle a subies au commissariat de police de Lukow. Elle fut « interrogée » par le chef de la police politique départementale, Kwiatkowski et son aide. On l'a enchaînée, puis un fonctionnaire de la police lui versa dans la bouche de l'eau chaude mélangée d'ammoniaque. Elle fut ensuite frappée sur la plante des pieds avec des matraques en caoutchouc. Pendant le parcours de Lukow à Siedlce, elle était presque sans connaissance et Kwiatkowski tenta de la violer.

Au service d'instruction à Siedlce, on recommença à lui verser de l'eau mélangée d'ammoniaque dans le nez, jusqu'au moment où elle a signé le procès-verbal préparé par la police. Szumak a vu de quelle façon on a torturé les deux accusés, Szlachtowicz et Szpetner. Les agents se livraient toujours à des violences quand les prisonniers étaient à terre ensanglantés et sans connaissance. Le plus jeune accusé, un gosse, raconte en pleurant comment on l'a interrogé en lui transperçant les doigts avec des aiguilles et en le battant. Un des témoins, un prisonnier politique de Siemiatycz dit qu'on l'a torturé pendant vingt-six jours en le battant avec des barres de fer et en lui versant de l'eau par le nez. A chaque question, on a toujours la réponse : tortures et inquisition ».

DES DÉTAILS SUR LES GRÈVES DE LA FAIM A POZNAN ET KIELCE

Les conditions terribles de la vie dans les prisons provoquent actuellement une série de grèves de la faim des prisonniers politiques. Pendant les dernières semaines, des grèves de la faim ont éclaté dans les prisons de : Brzesc, Biolystok, Cracovie, Poznan, Kielce, Checiny et Wilno. Le régime des prisons est tellement sévère que ce n'est qu'avec de grandes difficultés et du retard qu'on apprend les causes et l'histoire des grèves de la faim.

Le meilleur exemple, c'est la grève de la faim à la prison Lukiszki à Wilno. 200 prisonniers politiques refusent toute nourriture ; on massacre les

détenus, on les nourrit artificiellement. Dans la ville courent des bruits que trois prisonniers sont morts, qu'on transporte les prisonniers dans d'autres prisons, etc. Toutes les démarches des familles auprès du procureur et de l'administration pénitentiaire sont restées vaines. Personne du dehors, même les députés, ne peuvent savoir ce qui se passe en prison.

La grève de la faim de Poznan a duré six jours. Les prisonniers politiques ont demandé : 1° la libération de 4 prisonniers arrêtés sans aucune preuve; c'est pourquoi on n'a pas même commencé l'instruction. Ce sont : Bem et Baudowski, membres de l'administration du syndicat des transports ; Dubert, membre de l'administration du syndicat des cuirs et peaux et Kozinski, gérant de la « Tribune »; 2° la promenade quotidienne de deux heures et non de quinze minutes ; 3° la permission d'aller aux cabinets deux fois par jour ; 4° la lumière jusqu'à neuf heures du soir et non jusqu'à six heures; 5° la suppression de l'obligation de mettre ses habits à la porte dès six heures du soir. Satisfaction fut partiellement obtenue. Les revendications 3 et 4 furent accordées, les 2 et 4 en partie (promenade d'une heure et lumière au compte des prisonniers).

Les prisonniers politiques de Kielce ont fait la grève de la faim pour les revendications suivantes : 1° retirer l'imposition des amendes pour les dégâts non causés par les prisonniers ; 2° rembourser les dégâts causés par l'inondation des cellules ; 3° une instruction impartiale sur le fait d'avoir laissé les prisonniers pendant trois jours dans des cellules pleines d'eau ; 4° renseignements immédiats sur les peines et confiscations ; 5° liberté de lire tous les jours ce qui paraît légalement en Pologne ; 6° ne pas faire de coupures dans les journaux ; 7° transporter les malades à l'hôpital ; 8° double promenade pour les malades ; 9° meilleure assistance médicale ; 10° meilleure nourriture ; 11° visite immédiate du directeur de la prison en cas de réclamation ; 12° suppression des notices du directeur de la prison sur les lettres privées. Les prisonniers ont obtenu partiellement satisfaction.

DEUX APPELS DU COMITÉ EXÉCUTIF DU S. R. I.

Le Comité exécutif du S. R. I. vient de lancer deux appels aux travailleurs de tous les pays. Nous les publions ci-dessous :

« SELON L'EXEMPLE DES OPPRESSEURS ROUMAINS, LA POLOGNE FAIT RENAITRE UN NOUVEAU TATAR-BUNAR CONTRE LES UKRAINIENS

« Travailleurs de tous les pays,

« Un procès énorme contre les ouvriers et paysans ukrainiens se déroule actuellement à Vladimir-Volynak, centre de l'Ukraine occidentale.

« Cent cinquante et un hommes, parmi lesquels se trouvent plusieurs membres du Parti communiste de l'Ukraine occidentale, sont amenés devant le tribunal : on leur incrimine l'organisation des troupes de partisans et les aspirations séparatistes visant le détachement de la province de Wolhynie de l'Etat polonais.

« L'histoire de ces dernières années ne connaît qu'une seule affaire semblable à celle-ci par son esprit de provocation : c'est le procès des paysans de Tatar-Bunar, qui a eu lieu en 1925 à Kichineff, ville renommée des pogroms. Là, l'oligarchie roumaine installa une mise en scène judiciaire exactement pareille, comme épilogue des répressions, contre les populations de la Bessarabie septentrionale.

Le gouvernement de Pilsudski, couvert du sang des chômeurs fusillés à Gostinen, Savertze, etc., s'est acharné le plus contre la population de l'Ukraine occidentale et de la Russie blanche. C'est notamment sous le gouvernement actuel que le pays entier est en proie aux répressions sanglantes contre le mouvement de libération nationale. C'est notamment sous le gouvernement actuel que l'arbitraire des pouvoirs administratifs a atteint le plus haut degré en Ukraine occidentale et en Russie blanche, et le régime des prisons prend de telles formes que l'on s'attend tous les jours à recevoir des appels de secours provenant des geôles et des défensives de Wilno, Luzk, Lwow et Bialostok où languissent des centaines de prisonniers politiques.

« L'atmosphère de la dictature fasciste est devenue tellement étouffante qu'une agitation permanente et un profond mécontentement confinant aux limites du désespoir gagnent les populations ukrainiennes et blanches-russes.

« A ce moment, les dictateurs recourent aux anciennes mesures pratiquées par les satrapes du tsar, provocation et répression judiciaires contre les « instigateurs » et leur envoi au bagne. Ils se représentent la protestation spon-

tanée des millions de travailleurs contre un régime insupportable comme l'activité de bandes terroristes organisées par les agents bolcheviks. On fait arrêter au hasard des dizaines de paysans dans les villages du pays martyrisé, en fabriquant contre eux des accusations. L'appareil de la défensive mobilisée comme témoins des agents et des provocateurs à sa solde. On force les accusés à signer de fausses dépositions, en leur infligeant des tortures.

« Ouvriers et paysans, intellectuels, travailleurs de tous les pays,

« La délégation ouvrière anglaise, les éminents écrivains français Duhamel et Chennevières eurent récemment la possibilité de voir de leurs propres yeux la réaction noire qui domine dans le pays de Pilsudski.

« Vous avez élevé à plusieurs reprises votre protestation contre la terreur blanche en Pologne. Le gouvernement fasciste de Pilsudski répond actuellement à la demande d'amnistie des vastes masses laborieuses de la Pologne et du monde entier par le renforcement de la terreur et commet de nouvelles violences.

« Il y a quelques jours, les députés Balin et Pristupa ont, au Seim, jeté à la figure du Gouvernement polonais les vêtements ensanglantés des représentants des minorités nationales maltraités.

« L'humanité civilisée se dressera contre le nouveau Tatar-Bunar que prépare la Pologne fasciste contre les 151.

« Amnistie générale aux prisonniers politiques polonais !

« Debout contre le régime de dictature fasciste de Pilsudski ! - LE COMITÉ EXÉCUTIF DU S. R. I. »

LA CHINE OPPRIMÉE

« Amnistie pour les 27 membres du Kuomintang.

« Sauvez les 27 condamnés de leurs bourreaux !

« Travailleurs de tous les pays !

« Les meilleurs représentants du peuple chinois ont été livrés par les autorités britanniques aux bourreaux de Mukden.

« On s'attend à voir 27 chefs du mouvement national-révolutionnaire chinois subir le sort des milliers de leurs compatriotes, maltraités par les bandes militaristes, torturés et exécutés.

« L'arrestation des 27 dirigeants démontre l'union de l'impérialisme européen et de la pire réaction chinoise.

« Les nombreuses exécutions à Shanghaï et à Pékin sous prétexte de sauver la vie aux citoyens anglais étaient suivies, au mois de septembre, par le massacre sanglant de Wansiang, à la suite duquel il y eut dans cette ville paisible 700 victimes des atrocités impérialistes.

« En réponse à la protestation des délégués chinois à la S. D. N., on exécuta quelques jours après, à Pékin, 10 étudiants accusés d'avoir fait de la propagande anti impérialiste. En novembre, une vague d'indignation populaire passa par le pays martyrisé, suivie de nouvelles exécutions et tortures et de massacres inouïs.

« La Société de Secours aux Victimes du mouvement libérateur qui avait pu grouper pendant une année plus de 100.000 membres individuels et plus de 600.000 membres collectifs et qui jouit de la plus grande sympathie des ouvriers, des paysans et des étudiants fut persécutée et combattue par les bandes impérialistes.

« Chaque pas en avant fait par le grand mouvement populaire est suivi par de nouvelles manifestations inhumaines de la terreur blanche.

« Ouvriers et paysans de tous les pays !

« Les yeux du peuple chinois tout entier se tournent vers les peuples de l'Occident, s'attendant à une action de secours de leur part. Sauvons les 27 militants qui souffrent dans les chambres de torture à Mukden et qui subiront la peine de mort si nous ne faisons rien pour manifester notre indignation et notre solidarité !

« Intellectuels d'Angleterre, de France, d'Allemagne, d'Amérique ! La réaction s'est démasquée. Il faut sauver le mouvement de libération mondiale ! Il faut sauver la Chine de ses oppresseurs ! Son sort est dans nos mains, nous sommes son dernier espoir ! A bas le colonialisme !

« Sauvez les 27 condamnés !

« Arrêtez les massacres ! - LE COMITÉ EXÉCUTIF DU SECOURS ROUGE INTERNATIONAL. »

NOTE DE LA RÉDACTION. - Par suite des jours fériés, ce numéro a dû être retardé de quelques jours.

9727-12-26. — IMPRIMERIES PARISIENNES RÉUNIES (Bourse de Commerce, Ed. Fuzat, imp.), 35, rue J.-J.-Rousseau, Paris. *Le gérant :* SIMON ANDRÉ.

